

Héritière d'une longue tradition, l'UFR Musique et musicologie de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université est le plus grand pôle français de formation et de recherche en musicologie. Déclinée en six parcours distincts pour correspondre à toutes les perspectives de carrière (2 parcours généraux, 2 parcours d'interprètes, 2 doubles licences), la licence qu'elle propose permet d'acquérir une culture musicale générale et des compétences d'écoute sur l'ensemble des répertoires, en parallèle ou non d'un cursus au conservatoire.

En dehors des cours dispensés par une équipe de plus de trente enseignants, les étudiantes et étudiants profitent des nombreuses ressources disponibles sur le campus : bibliothèque, studio de répétition et d'enregistrement, salles d'informatique, logiciels et matériel audiovisuel, parc instrumental et salles de sport.

UFR de Musique et Musicologie

Centre Universitaire Clignancourt
2, rue Francis de Croisset 75018 Paris
☎ 01 53 09 56 30

Responsable de la formation

Céline Drèze
✉ celine.dreze@sorbonne-universite.fr

Contact administratif

Emily Gervais-Ledoux
✉ emily.gervais-ledoux@sorbonne-universite.fr



🔗 lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr/ufr-de-musique-et-musicologie

Faculté des Lettres
Sorbonne Université
1, rue Victor Cousin
75230 Paris cedex 05
Tél. 33 (0) 1 40 46 22 11
www.lettres.sorbonne-universite.fr

© Photo de couverture : Nicolas Auproux.



OFFRE DE FORMATION

UFR DE MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

Licence de Musicologie

Parcours Musicologie



Présentation et contenu de la formation

La force de la licence de musicologie de Sorbonne Université tient à la grande variété des domaines techniques, historiques et plus largement musicologiques, qui sont abordés tout au long de la formation. Le parcours « Musicologie » offre ainsi la possibilité à chaque étudiant et étudiante d'élaborer son propre cursus selon ses affinités et ses perspectives de carrière. Il est porté par une équipe de plus de trente enseignantes, enseignants, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs aux domaines de spécialité variés et se distingue dans le paysage français par son offre unique en termes de :

Répertoires

- Musiques savantes de l'Antiquité à nos jours,
- Musiques actuelles (rock, pop, comédie musicale, musique électronique, hip hop),
- Musiques traditionnelles,
- Musique de film,
- Jazz, etc.

Champs et pratiques disciplinaires

- Histoire de la musique,
- Analyse et théorie de la musique,
- Écriture musicale, arrangement, harmonisation au clavier,
- Philosophie et esthétique de la musique,
- Anthropologie de la musique, Ethnomusicologie et Sociomusicologie,
- Pédagogie de la musique,
- Acoustique et organologie,
- *Popular music studies*,
- Pratiques instrumentale et vocale.

Cours de spécialisation

- Approches historiques et systématiques par périodes,
- Musique et politique, Musique et genre, Musique à l'image, Musique et arts,
- Histoire de l'orchestration et de l'interprétation,
- Musiques d'Afrique et d'Asie,
- Techniques de studio, Création et accompagnement de chanson,
- Direction de chœur,
- Didactique de la musique,
- Gestion et administration de la musique,
- Médiation de la musique.

La licence s'articule autour de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). Les TD sont proposés en plusieurs groupes à des horaires différenciés, ce qui permet aux étudiantes et étudiants de construire un emploi du temps adapté et de concilier leur parcours universitaire avec une formation suivie en conservatoire de musique.

Volume horaire hebdomadaire de la formation :
de 21h à 24h par semaine selon les semestres.

Poursuite d'études

Tout master en France et à l'étranger, de pratique ou de musicologie, notamment ceux proposés par l'UFR de Musique et musicologie (sous conditions d'accès spécifiques) :

- Recherche (Musique, Langages et Sociétés),
- Administration et gestion de la musique,
- Médiation de la musique,
- Recherche et pratique, options :
 - Interprétation des musiques anciennes
 - MIMA musiques médiévales ;
 - baroque ; classique et romantique
 - Direction de chœur
 - Analyse et Création
 - Pratiques orchestrales (cordes),
- MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation).

Écoles recrutant à Bac +3 (métiers de la documentation, métiers du son, etc.).

Informations complémentaires

Un piano ou un clavier numérique/électronique personnel (5 octaves minimum) est indispensable pour suivre cette formation.

La maîtrise du braille musical est un préalable obligatoire pour toute étudiante ou tout étudiant non-voyant.

Sont à disposition des étudiantes et étudiants, tout au long du cursus :

- Parc instrumental,
- 5 Studios de répétition avec piano et studio d'enregistrement,
- Bibliothèques et ressources en ligne,
- Salles informatiques, logiciels et matériel audiovisuel.

Candidatures

Ce parcours est sélectif.

L'accès à la 1^{re} année est soumis à l'examen du dossier de candidature (Parcoursup ou eCandidat) et à la réussite à l'épreuve d'admission commune à l'ensemble des parcours qui aura lieu en distanciel, les 5, 6 et 7 mai 2026.

Selon votre situation, le dépôt des candidatures s'effectue de la manière suivante :

- Candidates et candidats relevant de la formation initiale :
 - Licence 1^{re} année : dépôt des candidatures sur Parcoursup entre le 19 janvier et le 12 mars 2026.
 - Licence 2^e et 3^e année : dépôt des candidatures sur eCandidat entre le 25 mars et le 19 juin 2026 (dates à confirmer).
- Candidates et candidats relevant de la formation continue : dépôt des candidatures sur eCandidat entre le 25 mars et le 19 juin 2026 (dates à confirmer). Une seule campagne de candidatures.
- Candidates et candidats étrangers hors Union Européenne : consulter la page suivante :
 <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/etudiants-non-europeens>



Débouchés professionnels

La formation en musicologie à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université conduit aussi bien aux métiers de l'enseignement musical général (premier et second degrés : DUMI, Professeur des écoles, Capes et Agrégation après obtention d'un master) ou spécialisé (fonction publique territoriale si possession parallèle du DE ou du CA), qu'aux métiers de la recherche, de la documentation et de l'édition musicales, de la création, de la production et du spectacle vivant, de la culture et de la communication, de la médiation, de l'administration et de la gestion de la musique.